

FO

LA FORCE SYNDICALE

MEDDE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MLETR
MINISTÈRE DU LOGEMENT
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ



Avec FO, construisons notre avenir

Paris, le 22 septembre 2015

Réforme régionale :

Le calendrier clairement desserré en AURA* !

Au moment où, sous la présidence de la DRH, Cécile Avezard, se réunissait un pré-comité de suivi de la réforme territoriale demandé -et obtenu- par Force Ouvrière lors du dernier CTM, le Secrétaire général des ministères, Francis Rol-Tanguy se déplaçait dans les DREAL fusionnantes d'Auvergne et de Rhône-Alpes.

Que ce soit à Paris ou à Clermont-Ferrand et Lyon, le SG et la DRH des MEDDE/MLETR n'ont pu que mesurer la cohérence des exigences exprimées par Force Ouvrière au Comité de suivi et la détermination des personnels des DREAL à imposer le desserrement du calendrier jusqu'à la fin du premier semestre 2016.

C'est maintenant chose faite !

Comme nous le soulignons dans [notre compte-rendu d'hier](#) de la réunion du comité de suivi de vendredi dernier et à plus de quatre cents kilomètres l'un de l'autre, le SG et la DRH des ministères opposaient une même fin de non-recevoir à notre exigence visant à élaborer un calendrier du processus.

Ce faisant ils choisissaient de laisser aux préfigurateurs le soin de fixer eux-mêmes localement ces échéances et, comme nous l'écrivions dans notre compte-rendu d'hier, de les abandonner « *entre l'enclume de projets intenable et le marteau des mobilisations* »

Cela n'aura pas échappé à la préfiguratrice de la future DREAL AURA qui, hier soir, annonçait aux agents :

J'ai bien entendu les demandes réitérées de desserrement de calendrier portées par vos représentants tant en introduction des 2 CHSCT mardi et jeudi derniers, avant leur boycott, que lors de la venue de notre Secrétaire Général vendredi dernier.

*Soucieuse de répondre à vos inquiétudes et de laisser le maximum de temps à la concertation, **j'ai décidé de reculer l'affectation des agents au sein de la DREAL "AURA" au 1er juillet 2016 au lieu du 1er avril pressenti à ce stade.***

L'ensemble du calendrier de la démarche, des CHSCT et CT et de leur contenu (étude d'impact, organigrammes niveau pôles, organigrammes détaillés, pré-positionnement) sera réajusté en conséquence et vous sera adressé après avoir été présenté à vos représentants lors d'une réunion qui se tiendra jeudi matin, à la place du CT de la DREAL Auvergne, les 2 CT prévus cette semaine étant annulés. Une invitation leur sera adressée à cet effet demain.

Par ailleurs, comme demandé par vos représentants lors des déclarations de la semaine dernière, j'apporterai rapidement une réponse écrite à l'ensemble des questions soulevées.

Ce second report ne sera pas de trop à la lumière des difficultés apparaissant, après les décisions arrêtées sans aucune consultation des instances, par le Premier ministre le 31 juillet dernier.

Et si l'administration centrale persiste à ne pas vouloir fixer officiellement ce report au 1er juillet 2016, nos militants sauront, à l'instar de leurs collègues Auvergnats et Rhônalpins, l'imposer à leurs préfigurateurs respectifs.

Car d'ici-là, il y aura à faire tant au niveau ministériel que local : macro puis micro-organigrammes, études d'impact RH, ajustement des organigrammes détaillés, élaboration du plan ministériel d'accompagnement RH de la réforme territoriale et de la circulaire ministérielle de prépositionnement, mise en place de l'accueil de premier niveau pour finir par la consultation des CHSCT et des Comités techniques des DREAL concernées en formation conjointe...

Nous vous encourageons à déverrouiller pareillement le calendrier dans chacune de vos DREAL fusionnantes respectives !